L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 AVRIL 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 5 AVRIL.

☞ Le lecteur trouvera à la deuxième page les nouvelles qui ont paru dans notre édition d'hier soir, ainsi que les annonces de ventes par le shérif, les départs de steamers et de navires, &c.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à leur magasin d'encan — Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches.

Par G. Léaumont, rue Douane No 191, à 10 heures — Meubles.

Par R. T. Montgomery, à son magasin d'encan — 212 balles de coton.

Par W. P. Vincent, sur la Levée, en face de la rue Conti — Coton picking et rope — Cotons, à son magasin d'encan, 12 balles de coton.

Par B. Turpin, à 10 heures, sur la Levée, entre Hôpital et Ursulines — Une chaloupe et une ancre — Aussi sur la Levée, entre St Louis et Conti, 7 barils de sucre.

INVENTAIRE D'IMMEUBLES — Nous avons reçu de la Commission d'Assesseurs, nommée spécialement par le Maire de la Nouvelle-Orléans, M. Stephen Hoyt, pour faire un rapport sur les immeubles appartenant à cette ville, une copie de l'inventaire qui comprend, en effet, tout ce que notre corporation possède de terres "améliorées ou non améliorées", avec les évaluations de ces biens. La valeur totale s'élève à douze millions de piastres et à $12,949,958 20 en y ajoutant les fonds des successions McDonogh, Fink, Girod et Sickles. Les premiers et les seconds ont été investis en bons pour la défense de la ville confédérée.

Dans cette estimation figurent les actions de cette ville dans les chemins de fer et les water works et divers chiffres représentant la valeur des machines de dessèchement, la valeur du matériel des pompes à incendie, et celle de la bâtisse en fer, avec des tuyaux de fer, au pied de la rue du Canal, portée à $80,000.

NOUVELLES DU MEXIQUE ET DU TEXAS.

Le *True Delta* a publié ce qui suit dans son édition d'hier soir :

Mr. Harris, porteur de la malle du 30e corps d'armée, arrivé hier de Brazos Santiago, par le transport *St Mary*, nous informe que la cavalerie fédérale, forte de 6000 hommes, a occupé Eagle Pass, où les rebelles n'ont opposé qu'une très légère résistance. Eagle Pass est à 400 milles au dessus de Brownsville et était la grande voie de contrebande pour introduire le coton et d'autres articles du Sud dans le Mexique et pour recevoir en échange des articles étrangers. Les fédéraux comptent faire en cet endroit un établissement permanent.

Les Français marchaient sur Matamoros. Un combat, où ils ont été victorieux, a eu lieu à Monterey.

Au départ du *St Mary*, trois frégates françaises étaient près de la barre, se préparant à la franchir. Cortinas avait lancé une proclamation patriotique, ordonnant à toutes les troupes de son commandement de se concentrer sur les bords du Rio Grande au-dessous de Matamoros. Cortinas compte faire une brave résistance.

Le bourg de Corpus Christi a été repris par nos troupes qui ont fait 300 prisonniers.

Une bonne nouvelle est l'arrivée de 8000 cavaliers californiens qui sont venus par terre joindre au Texas les forces unionistes.

Notre rapporteur dit que les déserteurs rebelles arrivent par centaines dans nos lignes journellement.

PROJET D'ALLIANCE ENTRE LE MEXIQUE ET LE SUD.

Dépêches interceptées de Magruder.

Le *World* publie la dépêche suivante :

Washington, 25 mars.

On a reçu ici, cette après-midi, la nouvelle de la saisie d'un paquet de lettres trouvées sur la personne d'un rebelle, qui essayait de traverser le Rio Grande entre Brownsville et Matamoros. On dit que ce paquet contient des dépêches du plus grand intérêt adressées par le général Magruder à Jeff. Davis.

Une de ces dépêches annonce que le général William Preston, ex-envoyé des Etats-Unis en Espagne, était arrivé à Houston le 15 février, et qu'après une résidence de dix jours dans cette ville, il est parti pour Mexico en compagnie du prince de Polignac qui lui sert maintenant d'aide de camp et de secrétaire.

La même dépêche informe Jeff Davis que l'entente la plus parfaite règne entre Vidaurri, gouverneur de Tamaulipas et Nuevo Leon, et les rebelles du Texas, et qu'un commerce de contrebande considérable se fait entre lui et le général Magruder.

Suivant le contenu de ces dépêches, c'est à la suggestion du gouvernement Vidaurri que Jeff Davis s'est décidé à nommer William Preston comme envoyé spécial de la Confédération au Mexique. La raison donnée pour justifier cette importante mesure est dit-on, une lettre du gouverneur au général Magruder, dans laquelle Vidaurri exprime sa croyance dans la soumission entière du peuple mexicain au nouveau régime, et sa confiance dans la prompte régénération du Mexique sous le règne du prince Maximilien. Le gouverneur Vidaurri conclut en disant qu'une alliance entre le nouvel empire et la nouvelle république de l'Amérique du Nord serait, dans son opinion, avantageuse aux deux pays en assurant mutuellement leur intégrité contre toute tentative de la part du Nord.

RAPPORT SUR LA MARINE REBELLE.

(*N. Y. Journal of Commerce du 26.*)

M. Maury avait affirmé à Londres que le rapport du secrétaire de la marine rebelle, tel qu'il a été publié dans les journaux du Nord, était une pièce apocryphe. Le *News* de cette ville a dit dernièrement que le *Sun* l'avait inventé, assertion que le *Sun* n'a pas niée. Le *News* publie maintenant une lettre signée du secrétaire Mallory et adressée au secrétaire d'Etat confédéré, où il dit :

"J'ai l'honneur de vous transmettre un document, supposé être le rapport officiel adressé par moi à l'hon. M. Bocock, orateur de la Chambre des Représentants. Cette misérable contrefaçon mise en circulation et généralement commentée en Angleterre et en France, est partie des Etats-Unis, et porte évidemment la preuve qu'elle a été préparée par des gens ayant accès au département de la marine de l'ennemi. Le but principal de cette manœuvre paraît être de présenter le gouvernement des Etats Confédérés comme engagé dans la construction de navires cuirassés et autres navires en Angleterre et en France, et comme le document peut être pris pour authentique par les gouvernements étrangers, je juge convenable de vous prévenir qu'il est faux d'un bout à l'autre."

Il y a assurément assez à condamner dans la confédération rebelle, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à des accusations forgées, et le pire de tout, cela est que si le faux rapport nous a rendu service au loin, la réaction causée par le démenti d'aujourd'hui nous causera beaucoup de mal. On a abusé de la confiance publique de la manière la plus indigne.

Où est la partie vitale de la Confédération.

Une correspondance de Washington adressée le 25 mars au *World* de New York traite ainsi cette question :

"Plusieurs de nos officiers qui ne croient pas que le succès de nos armes tienne à la nomination d'un général, regrettent beaucoup l'ordre qui a transféré le général Grant du Tennessee dans la Virginie. Ils déclarent que ce changement est imprudent et impolitique, et qu'il ne contribuera en rien à la fin de la guerre ; non en raison de l'incapacité du général Grant — dont l'habileté est reconnue — mais à cause d'une différence d'opinion sur l'importance de notre position stratégique dans le Tennessee et la Géorgie.

"Ces hommes, parmi lesquels se comptent divers généraux estimés, croient que la partie vitale de la Rébellion n'est pas en Virginie, mais dans l'extrême Sud et qu'un coup dans cette direction serait plus vivement ressenti par les Rebelles, tant le rapport moral et matériel, que la prise même de Richmond.

"Ils croient aussi que c'est une tâche beaucoup plus aisée pour nous de faire un mouvement sur Atlanta que sur Richmond ; que les batailles ne sont pas aussi bien fortifiées là qu'ici, que les champs de bataille de la Géorgie sont loin d'avoir le même prestige que ceux de la Virginie aux yeux des soldats ; que Richmond n'est qu'une des extrémités de la Confédération, pendant qu'Atlanta en est le cœur, et que c'est contre Atlanta et non contre Richmond, que nous aurions dû envoyer nos meilleurs et nos plus populaires généraux.

"Les mêmes critiques disent que le rappel du général Grant du département du Cumberland a découragé toutes les organisations militaires dont les travaux sont dans cette région et qu'on y éprouve une grande inquiétude à l'égard de son successeur. Ils disent aussi que dans beaucoup d'endroits les soldats sont attristés et démoralisés par la perte de leur chef bien aimé et qu'aucun de ceux dont on parle pour lui succéder n'a une réputation suffisante pour leur inspirer la confiance qu'ils avaient auparavant."

Divers. — Voir l'annonce de M. Bernard Turpin, 26 Vieille Levée, dont l'assortiment de vins, liqueurs, épiceries, huile, &c., &c., mérite de fixer l'attention du commerce et des consommateurs.

TROUBLES PRÉVUS DANS LE KENTUCKY.

(*Dépêche spéciale au World.*)

Washington, 25 mars — Une lettre particulière de Louisville dit que les habitants de l'intérieur sont dans un état continuel de perplexité et de crainte. On dit que des agents rebelles parcourent le Kentucky dans tous les sens, augmentant par de faux rapports et par des insinuations perfides l'anxiété fiévreuse qui y règne.

L'idée que le général Breckinridge s'avance sur la ligne du Kentucky, avec l'intention de mettre le pays en insurrection, ajoute beaucoup à l'excitation du peuple. Il y a quelques jours un bruit fut mis en circulation suivant lequel le général Longstreet avait expédié la majeure partie de ses wagons et de son artillerie par chemin de fer, et avait marché sur Cumberland Gap à la tête de trente mille hommes. Quand ce bruit parvint dans le Kentucky, la plupart des fermiers des comtés de Harland, Letcher, Knox et autres comtés attenants quittèrent leurs fermes et prirent la voie de Manchester. L'idée de l'invasion de l'Etat par les Rebelles est maintenant une opinion arrêtée et il ne s'écoule pas d'heure qu'on ne parle de leur marche parmi les habitants.

Un monsieur qui demeure à Monticello nous assure que la plus grande partie de la délégation du Kentucky, représentant l'Etat au Congrès rebelle à Richmond, est revenue et excite les habitants à la révolte. Il dit qu'avant son départ de Monticello il avait appris d'un sécessioniste que s'il se rendait à un certain endroit, il y verrait G. W. Triplet, de Louisville, qui revenait de Richmond, en compagnie de E. M. Bruce, G. W. Ewing, T. L. Burnett et autres Kentuckiens rebelles. Il avait appris aussi que ces messieurs étaient venus dans le but de préparer le peuple pour la prochaine arrivée de Breckinridge et de Buckner.

L'ARMÉE DU POTOMAC.

On lit dans les journaux du Nord :

L'organisation de l'armée du Potomac vient de subir un remaniement qui mécontente déjà quelques personnes. Par suite de l'affaiblissement numérique de quelques corps de cette armée, il a été jugé nécessaire de fondre les cinq corps d'armée en trois. En conséquence, le Troisième Corps cesse d'exister ; deux de ses divisions passent au Second Corps et la troisième au Sixième. Les trois divisions du Premier Corps sont également transférées au Cinquième.

L'armée du Potomac se compose donc actuellement du Second Corps, du Cinquième et du Sixième. Le général Hancock reste à la tête du Deuxième ; le général G. W. Warren est nommé au commandement du Cinquième. Les majors généraux George Sykes, W. H. French, John Newton et les généraux J. R. Kenly, F. Spinola et Solomon Meredith, détachés de l'armée du Potomac, ont reçu l'ordre de se rendre à Washington. Chacun des trois corps qui composent le commandement du général Meade aura huit batteries. L'armée entière sera organisée en deux grandes divisions.

On ne sait encore à quoi s'en tenir sur le sort réservé au général Meade : les uns annoncent son remplacement comme certain, tandis que les autres soutiennent que, grâce à l'influence des représentants pennsylvaniens, il gardera son commandement. Le lieutenant général Grant a eu une entrevue, jeudi matin, avec le général Burnside ; il s'est installé à l'armée, dans les quartiers du général Meade.

Lamentations SUR LA FIN TROP PROMPTE DE LA GUERRE.

Le *Messager Franco Américain*, journal radical de New York, prend à partie un autre journal radical, le *Times*, en ces termes :

Le *Times* avait hier un article d'un délicieux optimisme; le bon docteur Pangloss n'eût pas pu écrire mieux. Si le général Thomas, dit notre confrère, parvient à pénétrer dans le cœur de la Georgie, ou bien si le général Grant écrasant Lee et prenant Richmond, force le gouvernement confédéré à se réfugier dans la Caroline du Sud et la Georgie, on pourra considérer la guerre comme finie. Oh ! quel malheur ! quelles suites de calamités épouvantables si la guerre finit d'une manière si soudaine !

Au premier abord, on ne voit pas bien la cause du chagrin du *Times*, mais il est assez bon pour vous l'expliquer. Ne voyez-vous pas, fait-il remarquer, que le gouvernement possède des quatre cinquièmes au moins son armée et sa marine, il deviendrait pour l'industrie et le commerce du pays une pratique de cent millions seulement ; tandis qu'il a été jusqu'à présent une pratique de cinq cents millions. Dieu nous délivre de *customers* semblables, auxquels il faut prêter l'argent avec lequel ils vous paient ! Le feuille américaine fait un tableau épouvantable des maux qui suivraient une paix soudaine : les fermiers ne sauraient plus que faire des céréales, des pourceaux, des bêtes à cornes et des chevaux qu'ils comptaient vendre à l'armée; les armuriers, les confectionneurs d'uniformes, les charrons, les fondeurs de canons, les selliers seraient embarrassés de leurs produits; un demi million d'hommes renvoyés de l'armée ne seraient pas moins empêtrés de leurs personnes; les compagnies de voies ferrées verraient le chiffre de leurs affaires baisser de moitié; les gages des ouvriers seraient réduits d'autant; l'or — c'est ici la plus grande calamité — l'or reparaîtrait par la place, il serait au pair ! Les fonds du gouvernement monteraient, les actions de la Bourse descendraient, les importateurs dont les marchandises auraient été achetées quand l'or était à 160 se trouveraient à demi ruinés, les immeubles eux-mêmes perdraient beaucoup de leur valeur, et les banqueroutes les plus inattendues annonceraient tous les jours l'écroulement des fortunes jugées les mieux acquises.

Que notre confrère se rassure : ces malheurs n'arriveront pas, car la guerre n'est pas si près de la fin; plaise à Dieu que sa longueur ne nous amène pas des catastrophes d'un autre genre. Il y a 261 jours que le général Gillmore a mis le siège devant Charleston, et le fameux fort Sumter est *réduit*, à ce qu'il paraît ; les rebelles ont monté sur ces tas de ruines trois columbiades qui commandent le chenal et qui sont gardées par une petite garnison de 250 hommes. Pierre Toutant Beauregard qui, comme on sait, vient de quitter Charleston pour prendre le commandement d'une armée confédérée dans le sud ouest, a dit avant de s'éloigner de la ville héroïque, qu'il avait maintenant attiré Gillmore où il désirait l'avoir.

LA CONVENTION — Voici la liste des délégués, élus jusqu'ici en dehors des paroisses d'Orléans et de Jefferson :

Ascension — Joseph Dupaty, James Ennis E. G. Pintado.
Baton Rouge (Est) — W. D. Mann, P. A. Kugler, H. I. Heard
Baton Rouge (Ouest) — Sydney A. Lobdell.
Est Féliciana — Jansen T. Paine, Martin Shearr.
Lafourche — J. B. Bromley, E. H. Knobloch, Chas H. L. L. Gruneberg.
St-Bernard — Thomas Ong.
St-Jacques — R. Beauvais.
St-Mary — Chas Smith.
Terrebonne — Robert W. Beams, Adolphe Guidry.

FRANCE.

Nous empruntons à la correspondance parisienne du *Courrier des Etats Unis* les passages suivants :

Au sujet de ces préoccupations alarmantes, on prête les deux mots suivants à l'empereur et au petit prince impérial. Au dernier dîner des membres du corps législatif aux Tuileries, l'un d'eux ayant exprimé à l'empereur la crainte que la France ne fût entraînée à la guerre malgré elle : "Rassurez-vous, lui répondit l'empereur, la France n'est pas un satellite, on ne l'entraîne pas, elle entraîne."

L'Empereur était le matin dans son cabinet occupé à lire les journaux, lorsque le petit prince y entra et, après l'avoir embrassé, lui dit gravement : "Papa, la question des duchés s'embrouille donc ? — Qui t'a appris cela, mon enfant ? — C'est le journal — Ah ! tu lis les journaux ! alors te voilà devenu un homme d'Etat, et je vais te faire nommer sergent dans la garde, pour le 16 de ce mois, jour anniversaire de ta naissance."

Parmi les symptômes qui doivent faire espérer que cette question des duchés se débrouillera, il faut ranger les bruits relatifs au parfait accord qui s'est établi entre l'empereur et l'archiduc Maximilien, d'une part, et de l'autre entre celui-ci et son frère François Joseph sur la question du Mexique. La créance de la France aurait été réglée amiablement entre l'empereur et son hôte sur le chiffre de 230 millions. Tout ou partie de cette somme serait prélevé par nous sur un emprunt de cinq ou six cents millions de francs dont divers banquiers français et anglais offrent de se charger. On parle aussi de la création d'une banque du Mexique, et de rapports si favorables sur les mines non encore exploitées de ce pays, qu'en les connaissant l'archiduc, l'empereur lui aurait dit : "Vous voyez que je vous donne un trône d'argent et d'or."

Il n'y a qu'un homme qui ne se laisse pas éblouir par ce mirage lointain, c'est M. Fould. Il s'opposera, autant qu'il sera en lui, à ce que la France garantisse l'emprunt projeté, qui, par cette garantie, deviendrait un véritable emprunt français. Le dernier emprunt, auquel il a été obligé de recourir, et les mécomptes introduits dans son budget par l'expédition du Mexique, l'ont tellement découragé qu'il a sérieusement songé à donner sa démission et que, dans cette prévision, son secrétaire général et le directeur général du contentieux, arrivés avec lui, se sont déjà ménagé des retraites ou plutôt des avancements à la cour des comptes. A la prière de l'empereur, M. Fould a abandonné ou ajourné ses desseins d'abdication. Mais il les reprendrait si on le mêlait à l'emprunt mexicain, autrement que comme partie prenante.

Quant à la question militaire, elle aurait été résolue de cette façon. Il serait formé au Mexique une légion étrangère, dans laquelle seraient incorporés tous les soldats et officiers français qui désireraient rester en ce pays. Cette légion, organisée par le marquis de Gallifet, serait à la solde et sous l'autorité directe du gouvernement mexicain. Jusqu'à ce qu'elle soit assez nombreuse, pour garantir la sécurité de l'empire mexicain, notre corps d'armée resterait au Mexique sous le commandement du général Bazaine, dont la *France* annonçait à tort, le rappel. Le *Moniteur* s'est hâté de démentir ce bruit.

Du reste, l'archiduc et sa femme se plaisent tellement aux Tuileries — malgré les idées pénibles que ce palais a dû rappeler à l'archiduchesse Charlotte, fille d'une princesse d'Orléans — ils sont si satisfaits de l'hospitalité empressée de l'empereur et de l'impératrice qu'ils ont résolu d'y prolonger leur séjour jusqu'à l'arrivée du prochain paquebot de la Vera Cruz, attendu pour la fin du mois. L'archiduchesse visite Paris et ses alentours avec une avidité dévorante. Le soir même de son arrivée, elle a été au *Gymnase* jouir de la première représentation de la pièce d'Alexandre Dumas fils. Tous les matins, elle est levée à six heures, sort à huit, fatigue dix chevaux par jour et met sur les dents Mme de la Pierre, attachée à sa personne. Aussi pieuse que curieuse, elle a communié, dans la chapelle des Tuileries, avec l'impératrice. En visitant l'église Saint Germain l'Auxerrois, elle s'agenouilla sur la première chaise de paille qui se trouva devant elle. Le bedeau voulut lui en offrir une autre plus digne d'elle, mais elle la refusa en disant tout simplement : "Toute chaise est bonne pour prier." C'est le mot d'une femme de cœur.

CHRONIQUE LOCALE.

SENTENCE DE MORT — Paulo Willis, Stephen Johnson et Gordon Dorr, hommes de couleur, ont été déclarés coupables, hier, devant le juge Atocha, d'avoir, dans une maraude, le 26 janvier, assassiné M. Neff et son fils, dans la paroisse de la Pointe Coupée, à un mille et demi de Port Hudson. La femme et la mère, la fille et la sœur des victimes et un voyageur qui avait passé la nuit dans la maison étaient les principaux témoins à charge.

Mme Neff a déclaré que le matin, à cinq heures, des nègres armés entourèrent la maison et ordonnèrent aux personnes qui s'y trouvaient d'en sortir ; ils tinrent des propos menaçants et déchargèrent leurs mousquets. Les trois hommes s'armèrent ; Horre conseilla à la famille de ne pas ouvrir la porte et de tirer par les fenêtres du grenier où il monta, mais son fusil ne partit pas. M. Neff et son fils sortirent à la rencontre des maraudeurs et furent tous deux mortellement blessés. Les nègres piquèrent M. Neff au visage tandis qu'il était couché sur le sol. Les dames réussirent à le transporter dans la maison où il rendit le dernier soupir.

Le fils fut également blessé, mais les dames ne purent pas arriver jusqu'à lui. Les nègres voulurent les forcer de mettre le feu à la maison, elles essayèrent de les pacifier en donnant à l'un des chefs cinquante piastres en billets de banques de la ville, les misérables repoussèrent cette monnaie et exigèrent une somme plus forte en greenbacks. Dans l'intervalle, les voisins, informés de ce qui se passait, accoururent sur les lieux et en chassèrent les maraudeurs ; ceux-ci emportèrent le jeune Neff dans le bois où l'on trouva plus tard son cadavre dévoré par les corbeaux.

Les trois nègres dont les noms figurent plus haut et qui ont été reconnus comme ayant fait partie de la bande ont été condamnés à être exécutés le jour que désignera le général commandant.

INCENDIE — Hier matin, vers onze heures, une maison appartenant à Mme Sherman, occupée par Mme Coleman, et située dans la rue Cypress, a failli être détruite par un incendie. Le feu avait pris dans la cheminée de la cuisine qui, paraît-il, est trop près de la maison.

Les pompiers se sont immédiatement transportés sur les lieux. Les avaries s'élèvent à peu de chose.

LE DR CAPDEVIELLE — On verra aux annonces que le Dr CAPDEVIELLE donne des consultations à l'*Hôpital de la rue du Cirque*, tous les jours, de neuf à dix heures du matin. Il en donne à son domicile, rue de Chartres, No 196. A de fortes études terminées brillamment en Europe, M. Capdevielle joint l'esprit d'observation qui les féconde et ce tact médical qui vient si puissamment en aide à l'expérience.

Café. — M. Wm J. Reid, No 33 rue des Magasins, a reçu un lot de café Rio de choix, qu'il vendra à des prix modérés. Voir l'annonce.

Brulatour & Co — La maison BRULATOUR & Co, 53, rue de la Douane, détaille, dans une annonce insérée plus loin, la cargaison du brick Katica qu'elle est chargée de vendre.

Chargement du brick Due Fratelli — M. ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson, vendra le chargement entier du brick Due Fratelli. Voir aux annonces.

Vins. — Voir l'annonce de la maison Ecu. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St-Louis.

FEUILLETON.

LES CHEMINS DE LA VIE,

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

XVII.

Isidore Bonin avait été le condisciple de MM. de Maupierre, de Valety et de Vertazon qui étaient pourtant plus jeunes que lui de neuf à dix ans. Son père ne lui avait fait commencer ses études que fort tard, mais il avait eu la prévoyance de l'envoyer, dans une institution principalement composée d'enfants riches et de bonne famille.

— Ces relations là lui serviront plus tard, dit un jour le père Bonin à l'un de ses amis, qui s'étonnait que l'homme d'affaires consentît à payer un prix si élevé pour la pension de son fils.

— Il aura peut-être bien à souffrir au milieu de ses petits camarades, presque tous plus riches que lui, reprit son interlocuteur.

— Tant mieux, répliqua le bonhomme, ça lui apprendra à connaître le monde et lui donnera envie d'arriver.

Grâce au caractère d'Isidore Bonin, le calcul se trouva juste. Tout jeune, ce écolier comprit les inconvénients qu'il y aurait pour son père et pour lui-même à ce qu'il essayât de rivaliser avec la plupart de ses condisciples. Doué d'une raison au dessus de son âge, il se relégua volontairement au second rang en ayant soin de se mettre à la remorque des plus influents de ses camarades.

Cette méthode lui réussit, du moins sous certains rapports. Dès le collège, c'était un de ces individus sans consistance, qu'on charge des commissions, et aux dépens desquels on fait de l'esprit sans danger, parce qu'ils se gardent bien de se fâcher, mais dont les services se paient toujours d'une façon ou d'une autre.

Une fois sorti du lycée, il conserva le même caractère phlegmatique, rampant et rempli, en apparence, d'une rondeur et d'une abnégation sous lesquelles il cachait l'envie et l'ambition poussées à leurs dernières limites.

Toujours souriant, toujours gai, louant et approuvant tout, offrant ses services à chacun et d'une humilité vraiment touchante, Isidore était pourtant, il faut bien l'avouer, un objet d'antipathie pour beaucoup de gens.

On lui reprochait de n'être bienveillant qu'en apparence, de ne rendre service qu'avec une arrière-pensée d'intérêt, de dire volontiers du mal des absents, et d'être aussi dur, et aussi brutal avec ceux qui avaient besoin de lui, qu'il était doucereux et rampant avec les gens dont il espérait pouvoir tirer quelque chose. On prétendait enfin qu'il était égoïste et faux, qu'il aurait trahi son meilleur ami pour le moindre avantage personnel. S'il n'avait été retenu par sa poltronnerie, ajoutait-on, son humeur envieuse et méchante l'aurait rendu redoutable à tout le monde. Quant à sa gaieté, disaient les mêmes mauvaises langues, elles lui servait à masquer sous un air de bonhomie les trahisons et les petites vilenies qu'il se permettait trop souvent.

En dépit de ces défauts, ou peut-être même grâce à ces défauts, il continua à se faufiler parmi les gens haut placés. Histrion de leurs plaisanteries, commissionnaire de leurs caprices ou flatteur de leur vanité comme au collège, il arrivait à se rendre nécessaire et attendait patiemment le moment de faire payer ses services, son silence ou ses flatteries.

Au physique, il n'était ni bien ni mal, ni blond ni brun, ni gras ni maigre, ni grand ni petit. Ses yeux d'un bleu clair, presque sans cils, vous regardaient rarement en face, à moins que ce ne fût pour prendre un air de béate admiration. Solide estomac, appétit robuste, santé de fer, ambition cordée mais énergique, épine dorsale flexible, conscience élastique, haine contre toute les supériorités, et, par dessus tout, égoïsme foncé doublé d'une hypocrisie profonde, M. Isidore Bonin réunissait toutes les qualités nécessaires pour faire son chemin dans la vie.

Aussi marchait-il assez rapidement sur la route de la fortune.

Son père l'avait placé chez un agent de change dans la charge duquel l'homme d'affaires était intéressé pour 200,000 francs.

Bonin avait eu deux raisons pour cela.

D'abord, un jour venant, les opérations de son fils à la Bourse pourraient servir de prétexte pour justifier la fortune qu'Eléonore amassait chaque jour, et dont le chiffre, proportionnellement énorme, eût peut-être sans cela provoqué bien des surprises et des conjectures.

Ensuite, l'homme d'affaires s'était promptement rendu compte de l'influence croissante que la Bourse tendait à exercer sur la fortune de la majorité des gros propriétaires qui composaient sa clientèle. Intermédiaire officieux ou officiel de la plupart de ces clients pour leurs transactions de tout genre, il était bien aise d'avoir un autre lui-même qui se chargeât de leurs opérations à la Bourse, les seules dont il n'eût pas toujours connaissance. En réunissant les renseignements confiés à chacun d'eux, le père et le fils restaient toujours au courant des fluctuations des fortunes de leurs clients. Cela permettait à l'un de *tripoter* sur les ventes et les emprunts, à l'autre, de vendre et d'acheter à la Bourse en toute sécurité.

Grâce à cette entente du père et du fils, les Bonin étaient désormais un vrai pouvoir dans un certain monde. Aussi commençait-on à les choyer comme on choie toujours, quelle que soit leur position, les gens qui peuvent vous être utiles.

Lorsque M de Maupierre arriva à la Bourse, il trouva Isidore Bonin dans le feu du travail et malgré son désir d'être agréable à Julien, fort peu disposé d'abord à lire immédiatement la lettre de son père.

Il parut cependant que cette lettre contenait des choses fort importantes, car, dès les premiers mots, Isidore s'en occupa exclusivement. Il fit porter à l'agent de change chez lequel il travaillait divers ordres qu'il venait de recevoir et se retira un peu à l'écart avec M. de Maupierre.

Tout en écoutant Julien et en lui parlant, le remisier relisait la lettre de son père, comme pour en graver les termes dans sa mémoire.

— Mon cher baron, dit-il enfin à son ancien condisciple, vous ne doutez pas, je l'espère, du bonheur que j'aurais à vous être utile, mais la chose est plus difficile encore que ne le croyait mon père.... Monsieur..., appelons-le M. X..., puisqu'il ne faut pas le nommer, a bien cinquante cinq actions du Nord, achetées à 1336. Malheureusement, ces actions ne sont plus aujourd'hui qu'à 1,180. Elles remonteront certainement : tout le monde y attend, car on sait que cette baisse est produite par des spéculateurs qui se proposent de les racheter dès qu'elles seront assez bas. Aussi M. X... a-t-il donné ordre de ne vendre que lorsqu'elles remonteront au taux auquel il les a achetées.

— Il est convenu avec M. Bonin que je comblerai la différence, dit Julien.

Après avoir fait, comme son père, quelques objections pour la forme, Isidore calcula la différence à la charge de M. de Maupierre. Sans compter les frais de courtage et de transfert, cela montait à cinq ou six mille francs. Julien toucherait environ 60,000 francs, et devait en rembourser 68,500 au client de M. Bonin. Joignez à cela 4,110 francs pour les intérêts d'un an et le 1 0/0 de commission, et vous aurez un total de plus de 12,000 francs à prélever la première année sur les 60,000 francs qu'allait recevoir M. de Maupierre.

Bonin le père avait prévenu Julien qu'il espérait lui obtenir cet argent pour quatre ou cinq ans, mais qu'il ne pourrait le lui garantir cependant que pour une année, parce qu'il savait que M. X.... avait des projets d'acquisition.

Cette alternative était d'une grande importance pour Julien, car les intérêts, qui devenaient de plus de 20 0/0 s'il ne gardait l'argent que pendant un an, se borneraient à 8 0/0 si la différence de 8,000 fr. et la commission de 1 0/0 se trouvaient réparties sur quatre années.

— Du reste, ajouta Isidore, qui vit Julien un peu effrayé de cet énorme intérêt, si mon père donne sa garantie à M. X, je suis certain que ce dernier se gardera bien de changer un placement à la fois sûr et avantageux.

Ces paroles mirent un peu de baume dans le cœur du pauvre Julien.

Isidore le quitta un instant sous prétexte d'aller porter à son patron l'ordre de vente des actions du chemin de fer du Nord.

En attendant son retour, le baron se mit à examiner le spectacle que présente, et surtout que présentait, à l'époque de notre récit, l'intérieur de la Bourse, de deux à trois heures.

Il aurait fallu avoir une plus forte tête que celle de Julien pour ne pas être grisé par l'animation prodigieuse, les cris forcenés et le tapage infernal de cette foule dont les vagues hurlantes déferlaient autour de la corbeille où se tiennent les agents de change.

De ce centre principal, rayonnaient en tous sens des hommes qui allaient chercher ou porter des ordres de vente ou d'achat. Les paroles se croisaient comme un feu de tirailleurs et se perdaient dans le tumulte confus de la grande foule.

Il n'est pas de spectacle au monde qui révèle d'une manière plus frappante et plus hideuse le pouvoir de l'argent et les infamies qu'il fait commettre, que la vue de cette cohue d'énergumènes semblables à une meute se précipitant à la curée.

Je dois avouer que Julien ne considérait nullement au point de vue philosophique ce spectacle, qui vous impressionne si vivement la première fois qu'on y assiste. Il se demandait seulement que des millions se gagnaient et se perdaient au moyen de quelques chiffres tracés sur des petits carrés de papier qu'il voyait circuler, et qu'en ce moment surtout il aimerait assez de trouver au nombre des gagnants.

Au moment où Julien subissait cette influence enivrante qui fait tant de victimes dans tous les établissements de jeux, Isidore vint le rejoindre.

Comme le lecteur l'a sans doute deviné depuis le commencement, Bonin n'avait aucune vente à faire. L'histoire des actions du Nord n'avait été inventée que pour justifier l'intérêt exorbitant que M. Bonin prélevait au jeune homme pour les fonds qu'il comptait lui faire prêter par un homme de paille. Quant au reste de la lettre, elle contenait des instructions que Isidore se mit en devoir d'exécuter.

— L'affaire est terminée, dit le jeune remisier. Nous avons vendu comme je vous le disais. Quoique cela ne marche pas aussi vite d'habitude, je ferai en sorte que vous ayez votre argent pour ce soir.

Julien le remercia chaleureusement.

— Mais j'y songe, reprit Isidore, ne m'avez-vous pas dit qu'il vous fallait 70,000 fr. ? Or, la vente ne produira guère que 60,000 fr. environ.

— Que voulez-vous ? répondit Julien. Il ne m'en fallait absolument que 50,000. Avec ceci, me voici du moins débarrassé de ce que je regarde comme des dettes d'honneur. Quant aux autres 10,000 francs, ma foi, je tâcherai de me les procurer plus tard.

— Ecoutez, reprit Isidore en l'amenant à l'écart, voulez-vous que je vous donne un bon conseil ? mais pour vous seul, car on indiscrétion me ferait un tort immense.

— Vous pouvez compter sur un silence absolu.

Bonin entra alors dans une foule de considérations financières qui il serait trop long de reproduire ici, et qui n'avaient d'autre but que de lancer Julien dans les deux jeux de bourse. Prétendant à tort ou à raison qu'il avait été secrètement informé de dividende élevé qu'une grande compagnie allait donner à ses actionnaires, et de la hausse qui devait en résulter, il engagea Julien à jouer sur cette valeur.

Le tentateur prêchait une victime que son caractère confiant et aventureux et ses besoins d'argent ne disposaient que trop à l'écouter.

— Mon Dieu, dit Julien, je vois parfaitement que la spéculation est bonne. Malheureusement pour l'entreprendre il faudrait de l'argent, et c'est justement ce qui me manque.

(*A continuer.*)

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 4 avril, à 5 heures P. M.

COTON — La demande a été encore meilleure, ce matin à l'ouverture, et bien que les détenteurs aient exigé davantage, les transactions ont atteint le chiffre de 1,200 balles, et plus tard dans la journée il s'est fait une demande de 800 balles au prix de la veille.

SUCRE ET MELASSE — Les arrivages récents n'ont été que très limités, les ventes de ce jour n'ont été que bornées à de petits lots de sucre et de mélasse à des prix pleins.

PROVISIONS — Les arrivages qui ont eu lieu durant les deux ou trois jours qui viennent de s'écouler ont été très limités.

FOURRAGE — Les ventes d'aujourd'hui comprennent des lots de foin et de maïs à prix soutenus.

COMESTIBLES — Les prix se sont maintenus.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 5 avril 1864.

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Décédée hier, à 2 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 82 ans Mme Veuve Joseph SONIAT DUFOSSAT, née Louise Durette. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 5 avril, à quatre heures et demie précises. La cérémonie religieuse aura lieu à sa dernière demeure, rue Conti No 289, entre les rues Ursulines et Hôpital, d'où le convoi partira.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de Mme G. T. BEAUREGARD sera célébré mercredi 6 du courant, à huit heures du matin, à l'Eglise de la Cathédrale St Louis. 5 avril

Service funèbre.

Un service funèbre sera célébré MARDI prochain, à dix heures du matin, à l'église St. Vincent de Paule, pour le repos de l'âme de EMMA DEZUAT, épouse de M. Théo. Trumpf. Les parents et amis des deux familles sont priés d'y assister. 5 avril

POUR MATAMOROS — Débarqué un navire à Royal, la goëlette anglaise MAY ROBIN, partira, pour le dit port positivement le 8 du courant. Pour balance de fret et pour passage, s'adresser chez OSCAR BEACHER & CO, 17, rue St Louis.

A VENDRE.

Chargement du brick Katica, de Marseille.

CENT TRENTE-CINQ QUARTS Burgundy et Port Wine supérieur. Barriques vin rouge, 2 paniers vin rouge, 250 caisses vermouth Noilly, Prat & Co., 200 caisses vermouth, 200 barils vinaigre blanc, caisses olives, caisses sardines, huile d'olive, caisses câpres, savon, etc.

BRULATOUR & Co, 53, rue Douane.

BOIS DE CONSTRUCTION.

ENVIRON 6500 pieds cyprès pour constructions, à vendre sur la Levée près du marché, par W. C. CUTLER, coin Tchoupitoulas et 1er District.

Demande de nourrice.

ON demande une bonne nourrice. S'adresser au No 230 de la rue du Bayou, entre les rues Marais et Tremé. 5 avril—3

LE GRAND REMÈDE INDIEN, COMPOSÉ DE RACINES ET FEUILLES.

REMÈDE CHEROKEE.

Guérison infaillible pour la Spermatorrhée, la Faiblesse Séminale, les Emissions Nocturnes, et toutes les maladies causées par les pertes. Ce médicament est un simple extrait végétal.

Prix : $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Dr W. R. Merwin & Co, Uniques Propriétaires, No 59, Liberty street, New York. J. W. WRIGHT & CO, No 21 rue de Chartres.

Glad News for the Unfortunate!

THE LONG SOUGHT FOR DISCOVERED AT LAST.

CURES FROM ONE TO THREE DAYS

REMÈDE CHEROKEE ET INJECTION CHEROKEE, COMPOSÉ DE RACINES, D'ÉCORCE ET DE FEUILLES.

LE REMÈDE CHEROKEE, Célèbre Remède Indien, guérit de tous les maux des organes urinaires, tels que : Incontinence de l'Urine, Inflammation de la Vessie, la Pierre, la Gravelle, les Fleurs blanches, la Gonorrhée. On le recommande surtout pour les fleurs blanches lorsque tous les autres remèdes ont été employés en vain.

L'INJECTION CHEROKEE est l'alliée ou l'aide du dernier remède dans les cas de gonorrhée, écoulement de fleurs blanches.

Prix du REMÈDE CHEROKEE : $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Prix de L'INJECTION CHEROKEE : $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5.

Expédié par l'Express, partout, dès que le prix en est reçu.

A vendre par tous les pharmaciens. DR. W. R. MERWIN & CO., SEULS PROPRIETAIRES, No 59, Liberty street, New York. A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. W. WRIGHT & Co., (Successeurs de John Wright & Co.,) Rue de Chartres, No 21.

ATTENTION.

☞ Vente continuée — La vente par le shérif du fonds du magasin Nos 99 et 101, rue de Chartres, sera continuée aujourd'hui, à 10½ heures A. M.

☞ Nous rappelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, encanteur, par ordre du Consul de France — de deux chaloupes de navire, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 heures précises, sur la Levée, vis à vis le poteau No 26, entre les rues Hôpital et Ursulines, Deuxième District.

☞ Mr. R. T. Montgomery, vend du coton, aujourd'hui, à 11 heures, à son magasin d'encan, rue du Camp No 25.

☞ M. R. Scott, encanteur, vend ce matin, à 10 heures, au No 54 de la rue des Magasins — whisky, vin, tabac, café, &c.

☞ M. F. F. Trinchard vend des provisions, des spiritueux et des liqueurs ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de 15 barils sucre de la Louisiane, qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures et demie A. M., sur la Levée, entre les rues St Louis et Conti, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

☞ M. J. P. Boisseau vend de l'huile de charbon, de la farine, des vins et des liqueurs, ce matin à 11 heures à son magasin d'encan au coin des rues des Magasins et Gravier.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 4 avril.

La hausse de l'or dans Wall street a amené aujourd'hui une hausse de 2 à 3 pour cent sur notre marché. Les opérations comprennent $5,000 en deux lots. Le marché a clos ferme.

Le change est resté ferme, mais le mouvement n'y a été que modéré. Des ventes de change à vue sur New York à 1/4 d'escompte.

Il n'a rien été annoncé dans les billets de banque, lesquels, pour le moment, semblent être tout à fait nominaux.

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL — AVRIL 1864

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A — Arnault, François; Augerot, Alfred
B — Bastière, Romain; Bousquet, César; Bossuet, Jean Baptiste
C — Corot, de la paroisse de la Pointe Coupée; Chaumier, Auguste; Cassé Bertrand Castex; Chambaud, Martial; Collin Marie, couturière; Coste, Jean
D — Decesary, Louis Victor; Dumont, Pierre; Dardeau, Philippe; Dessertrien; Dupont, Jean; Duncan Kennedy
F — Fraisseau, Ursin; Fourcade, Prosper et Louis; Fourrand, George
G — Gautier, Victor; Grimaldi, Jean Joseph; Gartner, Jean Pierre
H — Hilbold, Jacques; Henry Baron; Hautier, Joseph
J — Jacquet, François; Jamin, Edouard et Louis
K — Kolber, Mathias
L — Laborie, Pierre; Lacourrière, Jean; Letellier, Pierre; Leblanc, Jules; Larrousse, Charles; Lallemand, Michel
M — Masson, Antony; Mesmer, Marx, maréchal ferrant; Monginot, Michel, boulanger; Murmon, Baptiste
N — Nolley, Louis Eugène
O — Ochsenbein, Mme veuve
P — Pernaud, Victor Désiré; Petit, Amédée; Peret, Mme veuve, née Pourcy; Pradeau, Baptiste; Pujol, Auguste Richard; Piot, Adolphe; Perret, François; Pellarat, Pierre Romain
Q — Quinet, Xavier
R — Rouveiller, Antoine; Rhéal, Jean Baptiste
S — St-Hilary, Estelle, femme Pierre Dupont; Sauvé, Mme veuve, née Marie Gaucheron
T — Tubal Maurel, François
V — Valette, Jean Baptiste
W — Weil, Joel; Wagner, Joseph, Mme

La chancellerie du Consulat de France, sise à l'angle des rues Magasins et Natchez, est ouverte tous les jours, les dimanches exceptés, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 5 avril

LIBRAIRIE DE A. BALU.

En vente :

VIE DE JÉSUS

Par Ernest Renan,

NOUVELLE EDITION.

1 volume broché, in-12, EDITION A BON MARCHÉ. A. BALU. 5 avril—6

CAFÉ RIO — CAFÉ RIO

100 sacs CAFÉ RIO PRIME. A vendre en lots à la convenance des acheteurs, par Wm. J. REID, Rue des Magasins. 5 avril—6

DRY GOODS.

C. A. BARRIERE & BRO,

130, rue du Canal.

Nous avons reçu et offrons à vendre à des prix réduits les articles suivants :

JACONAS imprimés, ORGANDIS do, PERCALES do, BRILLANTES do, PIQUES do, BATISTES do, TOILES do, BAREGES, GRENADINE brochée, MOZAMBIQUES.

GINGHAM noir et en couleur, INDIENNES fantaisie des meilleures fabriques, TOILES D'IRLANDE, do do Taies d'oreillers, do do Draps, OUVRÉS de Russie et autres, TOILE à carreaux pour serviettes, SERVIETTES toile, bordure couleur, do ouvré à franges, do éponges, NAPPES do, DAMAS pour nappes à 12/4, TULLE pour moustiquaires de 9 à 12 pieds, BRIN FIL blanc et écru, do coton 8/4, MOUSSELINE à carreaux et brochée, PERCALES ET JACONAS blancs, NANSOUS ET MULL MULLS, MOUSSELINE SUISSE unie et à petits pois.

ARTICLES DEUIL.

MOUSSELINE de laine noire, 3/4 et 6/4, TAMISE, ALPACA, ALÉPINE, CACHEMIRE, BAREGES, GRENADINE, GRENADINE soie, BATISTE noire, JACONA noir, CRÊPE anglais, SOIERIE noire de Lyon.

Désirant clore entièrement ce qui nous reste de SOIERIES fantaisie, nous en vendrons à des prix EXCESSIVEMENT RÉDUITS.

BONNETERIE.

BAS anglais et allemands, pour dames, blancs, écrus gris et noirs, do do fil d'Ecosse, unis et à jour, BAS pour fillettes, do, do, CHAUSSETTES blanches, écrues et bleues, pour hommes et garçons, MOUCHOIRS BATISTE, FOULARDS SOIE, MOUCHOIRS MADRAS, GINGA fil, do coton, COTONNADES, do rayées, DENIMS, COTONS écrus et blancs, COTONS à draps, écrus et blancs, KERSEYS et LINSEYS.

Ainsi que beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

Nous appelons l'attention de nos amis et du public en général sur l'annonce ci-dessus et les prions de venir voir notre assortiment avant de faire leurs achats.

C. A. BARRIERE & BROTHER, 130, rue du Canal

Nouveautés de Printemps.

GROS ET DÉTAIL.

J. LEVOIS & Co.,

PERCALES, Jaconas, et Mousselines Imprimées, ORGANDIS, haute nouveauté, BRILLANTÉ Pompadour, TOILES écrues et imprimées, BATISTE FIL, nuances unies, CRÊPE d'Espagne, en toutes couleurs, GRENADINE unie et brodée, MOZAMBIQUE unie et brodée, PALFERINE brodée, CREPE, Mousseline noire 8/4, HERNANI noir.

CHALES, fil et de soie, do Grenadine écossaise, do Dentelle de laine, noire, très riche, do do do en couleur, BURNOUS en dentelle laine, haute nouveauté, CHALES bordure satin, grand deuil.

Un grand assortiment de

CHEMISES pour dames, unis, brodées et garnies en dentelle; PEIGNOIRS, CAMISOLES du matin, BRODERIES ET LINGERIE nouvelle, CORSETS impératrice, BRASSIÈRES, JUPONS Gabrielle.

MANTELETS ET ECHARPES taffetas noir nouveauté. ROTONDES et Sauts en Barque dito.

Un grand assortiment de

COLS ET PÈLERINES Guipure noire, MANTELETS ET POINTES pour jeunes filles, OMBRELLES grande nouveauté.

J. LEVOIS & Co., Canal coin Bourbon.

E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 201.... Rue de Chartres........201 Entre Ste-Anne et Dumaine.

ACIDE MURIATIQUE — 25 carboys venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe

VITRES — 1000 caisses vitres françaises, grandeurs assorties, à vendre par E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75

ALCOHOL — 35 barils venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe

LARD — 200 tierçons Choice Leaf Lard. For sale by S. H. KENNEDY & CO., 36 Poydras street.

TAMARINS — 20 barillets venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN

VENTES A L'ENCAN.

Vente par ordre du consul de France

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

LE mardi 5 avril 1864, à 10 heures précises A. M., il sera vendu à l'encan, par ordre de M. le Consul de France pour compte de qui il appartiendra, sur la Levée, vis à vis le poteau No 26, entre les rues Hôpital et Ursulines, Deuxième District — Une chaloupe de 30 pieds de long, une de 2me, provenant du naufrage de la... Conditions — comptant au moment de l'adjudication. 5 avril

Sucre de la Louisiane.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI, mardi 5 avril 1864, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan sur la Levée, entre les rues St Louis et Conti, 15 barils sucre de la Louisiane. Conditions comptant en billets du Trésor. 5 avril

Eaux de vie françaises, liqueurs, épiceries, &c

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 6 avril, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 26, rue de la Vieille Levée, — Eaux de vie françaises, vins rouges et blancs en barils et en caisses, liqueurs françaises et du pays, vins de Porto, Madère et Malaga, épiceries, etc. 5 avril

Coton, coton — 212 balles, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mardi, 5 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 25 — 212 balles coton. Conditions — comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 5 avril

Bois de construction — 10,000 pieds à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu aujourd'hui, mardi, 5 du courant, à 10 heures et demie au poteau No 40, 1er District — 10,000 pieds de planches. Conditions — comptant. 5 av

Groceries, provisions et liqueurs.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mercredi 6 du courant à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp, No 25 — 150 barils farine, barils lard, barils porc, barils whisky, eau de vie, genièvre, rhum, &c. Conditions comptant. 5 av

Huile de charbon, Amidon, Farine, Vins, Liqueurs

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

IL sera vendu mardi, 5 du courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier — caisses huile de charbon, caisses amidon, barils farine, caisses vin, 150 pipes eau de vie, barils whisky, 10 caisses café moulu, &c. Conditions comptant. 5 avril

PAR R. SCOTT, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, mardi, 5 avril, à 10 heures, au No 54, rue des Magasins — 25 barils Whisky, 10 boîtes tabac à chiquer, boîtes poudre à levain, sacs de café, vin rouge, champagne, fromage, allumettes, biscuits, morue, &c. 5 avril

Groceries, Provisions et Liqueurs.

PAR F. F. TRINCHARD.

AUJOURD'HUI, à dix heures, il sera vendu à son magasin d'encan, rue Gravier No 42 — caisses biscuits, 25 caisses fruits en conserve, caisses savon, barils farine, barils whisky, barils lard, café, tabac à fumer, etc. Conditions comptant. 5 avril

Marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres No 38.

MERCREDI, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu — Jaconas unis et brodés, Mozambiques, Costumes fantaisie de printemps, Draps bleus, Cotonnades françaises et américaines, Alpacas, Indiennes, Ginghams, Cotons blancs et écrus, Mouchoirs, Jaconas, Vêtements de printemps, Habits et sacs alpaca et toile, Pantalons drap d'été, Chapeaux et casquettes, dernière mode. 5 av

Meubles — Meubles.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 60, rue Douane.

MERCREDI, 6 du courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin d'encan, rue de la Douane No 60, entre Chartres et Vieille Levée — 1 armoire, 1 lit, une toilette, 8 chaises, 1 bibliothèque en acajou, lavabos dito — Le tout en bon ordre. 5 avril

Succession de Chs. W. Duby — No 20,147.

PAR J. B. CROZAT, encanteur, Bureau No 95, rue Royale.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 6 février 1864, il sera vendu samedi, le 7 mai 1864, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal à midi, savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, sur la rue St. Claude. Conditions — comptant. Actes de vente par devant W. H. Peters, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Le plan est exposé à la Bourse. 5 avril—26 & 7 mai

Nouveautés à bon marché.

R. TURNBULL,

126......RUE DU CANAL..........126

(Au centre de la BATISSE TOURO.)

☞ Nouveaux arrivages par les steamers Yazoo et Geo. Cromwell.

Robes grenadines riches, brodées et en laine à raies, organdis, fleurs, toiles de couleur, percales, jaconas, barèges, grenadine, mousselines de laine, soieries, articles de deuil, broderies, cotons, mouchoirs, etc.

Venant d'être reçu par le steamer *Creole* :

Un autre grand assortiment de belles soies de printemps en couleurs, plus considérable et de meilleures qualités que ce qui a été reçu jusqu'à ce moment.

Les choix de barèges et grenadines anglaises en couleur, à les mêmes qualités que les soieries.

Le département des jaconas et des organdis réunit toutes les nouveautés de la saison.

Les linons et percales sont de choix et du dernier goût.

Bonneterie et marchandises de fantaisie dans tous les genres.

Comme notre stock de marchandises combine maintenant tout ce qui est utile, et tout ce qu'exigent les temps, et que, d'une autre part, notre système est de vendre AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES, chacun doit profiter des avantages offerts, et, pour parler le langage militaire du jour, s'approvisionner au DEPOT GENERAL de R. TURNBULL, 126, rue du Canal, au centre des Bâtisses Touro. 5 avril—3,5,6

Divers! Divers!

20 HUITIEMES cognac imitation 4me preuve, 5 pipes genièvre de Hollande, "Meder's Swan," 15 caisses Absinthe "C. F. Berger", (Blanche) "Pernod & Lecoultre", Noilly Pratt & Cie., vermouth, importé, Hostetters, véritable, Wolfe's Schnapps, véritable, barils whisky Bourbon, vieux whisky ; "Miller's Chicken Cock", eau-de-vie et genièvre de New York, sucre en morceaux, double raffiné de N.Y., barils vieux vin de Porto, caisses sardines à l'huile, ½ boîtes, vinaigre de vin blanc, huile d'olives, "Lucca", —AUSSI— balles toile d'emballage, ferblanc en feuilles IC, IX, &c. A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 26, rue de la Vieille Levée. 6 avril—2 f

Vanille! Vanille!

125 livres VANILLE FRAICHE, PREMIER CHOIX, venant d'arriver, à vendre à un prix modéré chez J. BLINEAU, encoignure Canal et Bourbon. 4 avril—6

VINS POUR FAMILLE.

A VENDRE au débarquement du navire Tornado — 175 barriques cotes Fronsac, St. Emilion, 24 demi barriques vin blanc. JULES BLOT, 138, rue Commune. 5 avril—3f

Perdu ou égaré,

DEUX BILLETS portant la date du 12 février 1861, tirés par E. Dandchand et à mon ordre. Les dits billets étant à 3 et 6 mois de date. L'un de la somme de $141 10, l'autre de $141 05, montant à $282 15. Le public est prévenu de ne pas les négocier, les billets étant de nulle valeur, car j'en ai reçu le paiement. 1er avril. C. BOUTIER.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de marchandises sèches, sans réserve.

Jaconas et Organdis français, Indiennes, Mozambiques, Coutils unis et froncés, Casimir, Mousseline de laine noire, Bombazine, Mousseline suisse, Ginghams, Cotons blancs et écrus, Soieries, Bonneterie, Broderies, &c. &c.

PAR E. ROGER & CO., JOSEPH HOLE, encanteur.

MARDI 5 avril, il sera vendu, à 10 heures du matin, aux salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée — Jaconas et organdis français; Indiennes françaises, anglaises et américaines; Mousseline de laine, barège anglais; Casimir, Mozambique, bombazine noire, toile d'Irlande, coutils, cotons blancs et écrus, &c.

—AUSSI—

500 LOTS tels que broderies, soieries, jaconas, bas, madras, mouchoirs, draps, parapluies, ombrelles, cravates, foulards, alpaca, gants, mantelets, &c. &c. Conditions — à la vente. 5 avril

Meubles — Meubles.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, rue de Chartres, No 9.

MARDI 5 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 191, rue de la Douane, entre Rempart et Burgundy — Un ameublement de salon, glaces, tables, chaises, sofas, fauteuils, porcelaines, &c. Conditions — comptant. 5 avril

Marchandises sèches, Linge fait, Chapeaux, Bottes, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 69, rue de Chartres.

MERCREDI, 6 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69 — 15 lots marchandises sèches étrangères et américaines.

—Aussi—

100 lots habillements, chemises en fil et blanches, chemises bouffantes, &c.

—Aussi—

Un assortiment de chapeaux, casquettes, bottes, &c. Conditions — à la vente. 5 avril

Rope Cuttings & Cotton Pickings

Au débarquement du schooner ISABEL, de Matamoros

PAR Wm P. VINCENT, encanteur.

MARDI, 5 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu sur la Levée, au pied de la rue Conti, — balles rope cuttings, — balles cotton pickings. Conditions comptant en billets du Trésor. 5 avril—4 5

Coton, Coton.

PAR Wm. P. VINCENT, encanteur.

MARDI 5 courant, à midi, il sera vendu à l'encan au No. 64, rue Douane, 12 balles coton. Conditions comptant en billets du Trésor. 5 av—4 5

Succession du Dr J. Vail.

Belle maison en bois à deux étages et demi, rue des Magasins No. 267. — Vente à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur, Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu à l'enchère publique, jeudi, 7 avril 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs —

Deux terrains avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Magasins, Poeyfarre, Camp et Calliope. Le terrain sur lequel se trouve la maison a vingt-sept pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

Les améliorations comprennent une belle maison en bois, à deux étages et demi, ayant dix chambres, dépendances, &c.

Conditions — comptant.

L'acte de vente par devant M. Hugh Madden, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan est exposé à la Bourse des Marchands et des Encanteurs. 5 avril—3

Succession de Mme M. M. E. Montreuil femme décédée de Laurent Millaudon.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. No 19,909.

PAR McCERREN & LANDRY,

Bureau et salles d'encan, au Masonic Hall, rue St Charles.

IL sera vendu, à l'enchère publique, SAMEDI, 16 avril 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans en date du 10 mars 1864, les propriétés ci-après décrites savoir :

Quatorze terrains situés dans l'Ilet No Quatre compris entre les rues Canal, Douane, Randon et Lopez.

Six terrains situés dans l'Ilet No Cinq compris entre les rues Bienville, Douane, Randon et Lopez.

Vingt-Six terrains, Nos Un à Vingt Six inclusivement, formant tout l'Ilet No Six, compris entre les rues Conti, Lopez, Bienville et Randon.

Dix terrains, Nos Un à Dix inclusivement, formant tout l'Ilet No Sept compris entre la Promenade Carondelet et les rues Conti, Randon et Lopez.

Dix-Huit terrains, Nos Un à Dix Huit inclusivement, formant tout l'Ilet No Huit, compris entre les rues Bienville, Conti, Lopez, Saucedo.

Vingt Quatre terrains, Nos Un à Vingt Quatre inclusivement, formant tout l'Ilet No Dix Sept, compris entre les rues Conti, Bienville, Saucedo et Gayoso.

Neuf terrains, Nos Un à Neuf inclusivement, formant tout l'Ilet No Dix Huit compris entre les rues Conti, Gayoso, Promenade Carondelet et Saucedo.

Dix-huit terrains, Nos Un à Dix-huit inclusivement, formant tout l'Ilet No Trente-Un compris entre les rues Conti, Promenade Carondelet, White et Dupré.

Trente-trois terrains, Nos Un à Trente-trois inclusivement formant tout l'Ilet No Trente-neuf compris entre les rues Canal, Douane, Broad et White.

Trente quatre terrains, Nos Un à Trente quatre inclusivement, formant tout l'Ilet No Quarante compris entre les rues Douane, Bienville, Broad et White.

Trente-six terrains, Nos Un à Trente-six inclusivement, formant tout l'Ilet No Quarante et Un compris entre les rues Conti, Bienville, Broad et White.

Trente trois terrains, Nos Un à Trente trois inclusivement, formant tout l'Ilet No Quarante Deux compris entre les rues Broad, White, Promenade Carondelet et Conti.

Vingt-cinq terrains Nos Un à Vingt cinq inclusivement, formant tout l'Ilet No Quarante cinq compris entre les rues Canal, Douane, Broad et d'Orgenois.

Trente-cinq terrains, Nos Un à Trente cinq inclusivement, formant tout l'Ilet No Quarante huit compris entre les rues Broad, D'Orgenois, Promenade Carondelet et Conti.

Le tout d'après un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, lequel plan est daté du 15 mars 1864 et sera exposé dans la salle d'encan de l'encanteur huit jours avant la vente et à la Bourse des Marchands le jour de la vente.

Conditions — Le moitié comptant, le reste à douze mois de crédit, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, et portant huit pour cent d'intérêt, de la date à l'échéance. Les billets devront être garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les acquéreurs auront le droit de payer le tout au comptant.

Les actes de vente par devant S. Magner, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 mars, 17, 22, 26, 29 — avril 2, 5, 9, 12, 16.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Lorenzo D Hellemann, décédé

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans — No 20,390 — En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 de mars 1864, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 6 d'avril 1864, à 10½ heures A. M., sur les Bords, à l'angle des rues des Religieuses et Céleste dans le Premier District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de — Vingt COCHONS, plus ou moins. Conditions — comptant, au moment de l'adjudication. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 5 avril—1 f

Isaak Levy vs Roderick Malcolm Ross.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No 11,170 — En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Jas. E. Dunham, et devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai, le vendredi 6 de mai 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN VAGUE, situé à Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, faisant partie de l'habitation autrefois appartenant à Howe & Martin. Ledit terrain est désigné par le numéro 28, d'après un plan dressé par Allou d'Hémécourt, voyer, le 28 de février 1848, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, notaire public en cette ville, et mesure quatre-vingt-dix pieds de face au chemin privé, cinq cent quatre vingt neuf pieds de profondeur sur sa ligne limitrophe au numéro 27, cinq cent quatre vingt quatorze pieds quatre pouces et huit lignes sur la ligne limitrophe au numéro 30, et quatre vingt dix pieds un pouce et onze lignes de largeur dans le fond. Le tout conformément audit plan.

Ensemble tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Adolphe Blanc, par acte au rapport d'Abel Dreyfous, notaire public, en date du 25 de mars 1861, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — comptant au moment de l'adjudication. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 5 avril—14,29,30 mai 6

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques

11 Mars 1864.

UN dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 20 du courant, aux bureaux No 55, rue Dryades. S. H. PERCY, Secrétaire. 12 mars — au 5 av.

En débarquement du brick Ida McLeod :

100 cols. HUILE DE CHARBON sup. en cans de 20 gallons, 30 barillets CORNICHONS au vinaigre (barillets en chêne, cerclés en fer), 50 caisses CHANDELLES BLANC DE BALEINE New Bedford, 30 barillets HARENGS DE HOLLANDE, 20 caisses LANGUES DE BŒUF, fumées, de choix, 20 demi boîtes THÉ IMPERIAL. A vendre par G. W. PORCH, rue Tchoupitoulas No 37. 31 mars—6